

La construction d'un modèle économique par un engagement syndical



Le Synpell, une affaire de rapports de force.

- Auteurs: [Synpell](#), [Libre Informatique](#), [Baptiste LARVOL-SIMON](#)
- Date: 23 novembre 2017
- Lieu: Archives Nationales à Pierrefitte-Sur-Seine
- Occasion: [Séminaire de clôture du projet Europe Creative "CHIC"](#)

Présentation

Le [Synpell](#) est le Syndicat Professionnel des Éditeurs de Logiciels Libres. Créé en mars 2017, il est actuellement composé de ses quatre membres fondateurs :

- [Code Lutin](#) (Nantes)
- [Entr'Ouvert](#) (Paris)
- [Libre Informatique](#) (Quimper)
- [Néréide](#) (Tours)

Il recouvre plus de 50 salariés et 80 associés. Nous avons estimé à plus de 100 le nombre d'entreprises éditrices de logiciels libres en France.

Nos activités

Le travail du [Synpell](#) aujourd'hui porte essentiellement sur :

- une veille juridique et réglementaire, par exemple en relation avec le Ministère de l'Économie et des Finances pour accompagner la production de lois (lois de finances en particulier) de manière à ce qu'elles n'entravent pas la liberté d'utiliser, créer et vivre avec des logiciels libres (cas des logiciels de caisse par exemple).
- Financement de ses membres, les membres du [Synpell](#) ont déjà permis de compenser des mécanismes de financements incapables de répondre aux réalités temporelles du métier, en faisant des prêts court-terme inter-entreprises. ce cas pratique a éveillé l'idée de nous positionner en tant qu'intermédiaire pour des financeurs (publics en particulier) qui se retrouvent parfois (souvent) en difficulté autant technique que économique en face de projets fondés sur les communs (pas de production d'actif incorporel valorisable sur les marchés).
- Co-développement de ses membres et futurs membres, en examinant collectivement nos pratiques (dans les communs, nous ne pouvons produire de "modèle", mais juste des "précédents"), en travaillant sur une "boîte à outil" ayant pour objectif d'accélérer les mécanismes de développement et de protection sociale.

En tant que syndicat professionnel

Ceci mériterait un exposé en-soi, je ferai donc court. Le [Synpell](#) est fondé sur l'article 23 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme garantissant également la liberté syndicale. C'est une position éminemment politique, portant des pratiques d'égalité et de protection sociale et rendant explicite la réalité professionnelle violente dans laquelle nous évoluons. Ainsi nous interrogeons la Charte d'Amiens de 1906, séparant l'action syndicale de l'action politique, priorisant d'abord les intérêts particuliers avant l'intérêt général, considérant que la socialisation des moyens de production ne pourra s'examiner qu'après la chute du capitalisme.

Si le [Synpell](#) est un syndicat qui se revendique comme "professionnel", il ne s'agit pas d'un syndicat "patronal" (affilié au Medef?). Il ne s'agit pas non plus d'un syndicat de salariés. Nous nous positionnons à la croisée des intérêts des entreprises et de leurs salariés. Chez nos membres, les intérêts de l'entreprise soutiennent le plus souvent les intérêts de ses salariés (ex: formes coopératives ou assimilables) et les intérêts de l'entreprise ne peuvent se penser en dehors de l'intérêt des salariés. Peut-être est-ce là la particularité de travailler à la fois dans les logiciels libres et dans l'économie de l'immatériel ?

Vers des modèles économiques collaboratifs

Au sein du [Synpell](#) nous essayons de passer :

- d'une culture de l'entrepreneur à une culture de l'entreprise ;
- d'une culture du "travailler pour" à une culture du travail en commun (à l'intérieur de l'entreprise comme avec l'extérieur) ;
- d'une culture du pouvoir à une culture des responsabilités partagées ;
- des enclosures du big-data à la maîtrise des données (pour permettre une nouvelle maîtrise des métiers assurant leur valorisation sociale et économique à leur juste valeur).

Si vous cherchez dans le [Synpell](#) une réponse à la grande question du Modèle économique du libre ou des communs, vous faites fausse route. Le [Synpell](#) est un entremêlement de pratiques polymorphes, où ses membres où l'ambition collective est de pérenniser entreprises et emplois, développer leur objet social en allant à la conquête de droits et de communs. Nous travaillons à dépasser l'idéologie qui consiste à croire en un développement boutique, tourné vers soi-même comme un produit qu'il faudrait bien emballer pour le mettre en rayon ou aller démarcher. Nous pensons que nos développements doivent se penser à la périphérie de nos *boutiques*, en créant des alliances, en nous posant de bonnes questions, en interrogeant le monde qui nous entoure, en entamant le dialogue. Et si ces mots vous semblent relever d'une idéologie, pour reprendre un terme déjà employé, ils sont pourtant fondés sur des réalités pragmatiques :

L'exemple de grandes institutions d'État qui se tournent vers nos membres pour des prestations de production de logiciels libres à façon est révélateur. Leurs motivations sont claires à notre propos. Nos technologies sont libres. Elles garantissent une pérennité technique et une maîtrise des outils et des données, alors que nous sommes dans un monde de plus en plus insécurisant. Alors ces institutions se tournent vers nos membres pour répondre à leurs cahiers des charges. L'exemple d'industries dont, dans certains cas, les données peuvent générer jusqu'à 20% de leur résultat net chez des tiers (Amazon Web Services par exemple) est là aussi probant. Elles se permettent alors assez rapidement les investissements nécessaires pour pérenniser leurs cœurs de métier... et se tournent vers nos membres pour s'équiper des seules technologies qui peuvent leur garantir cela : les logiciels libres (quitte à en privatiser le seul 1% protégeant leur secret industriel, c'est toujours 99% de libre). Le fait de participer de la mutation de Minga, organisation professionnelle et politique, en union de syndicats professionnels a permis de tisser des alliances au-delà de l'informatique : cuisiniers, récoltants d'algues de rive, grossistes, artisans semenciers. C'est peut-être là l'essence même de l'informatique, être un média entre des outils de production et des métiers (ou des besoins).

Conclusion

Le monde qui nous entoure est violent. Pour les métiers, l'informatique contribue fortement à cette violence. En effet, les plateformes de micro-travail déployées par les GAFAM servent à entraîner des intelligences artificielles qui remplaceront bientôt ses travailleurs précaires (Antonio CASILLI, 2017¹). Dans le même sens, les chauffeurs Uber embarqueront prochainement des capteurs et des caméras sur leurs véhicules sous des prétextes de gains sur les coûts de l'assurance, alors que cela n'aura que pour unique but de pouvoir remplacer les chauffeurs par des voitures automatiques d'ici 5 ans. C'est dans le but de construire un monde des métiers et non un monde sans métier que la position dans les communs constitue en-soi un modèle pour le Synpell.

Et c'est ce monde violent qui pousse le Synpell et ses membres à coopérer. Ces coopérations nous permettent d'élaborer collectivement une pensée politique qui nourrit alors nos pratiques professionnelles produisant des résultats économiques et sociaux. Et ce sont cette pensée, ces pratiques et ces résultats qui nous permettent de manière vertueuse de nourrir nos collaborations et qui contribue au débat politique.

S'il y avait un modèle qui pouvait se dégager du Synpell et de ses membres par leur engagement syndical, voilà ce qu'il serait.



Licence de publication

Creative Commons Attribution Share-Alike (CC By-SA).

Vous êtes autorisé à :

- Partager — copier, distribuer et communiquer le matériel par tous moyens et sous tous formats
- Adapter — remixer, transformer et créer à partir du matériel pour toute utilisation, y compris commerciale.

Selon les conditions suivantes :

- Attribution — Vous devez créditer l'Œuvre, intégrer un lien vers la licence et indiquer si des modifications ont été effectuées à l'Œuvre. Vous devez indiquer ces informations par tous les moyens raisonnables, sans toutefois suggérer que l'Offrant vous soutient ou soutient la façon dont vous avez utilisé son Œuvre.
- Partage dans les Mêmes Conditions — Dans le cas où vous effectuez un remix, que vous transformez, ou créez à partir du matériel composant l'Œuvre originale, vous devez diffuser l'Œuvre modifiée dans les mêmes conditions, c'est à dire avec la même licence avec laquelle l'Œuvre originale a été diffusée.

<https://creativecommons.org/licenses/by-sa/2.0/fr/>